



Médiateur culturel référent publics éloignés au Musée de la Résistance et de la Déportation - H/F

Référence : 26-1229

Titulaire et contractuel.le

TOULOUSE

B

✓ Catégorie : B

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

La Direction des Archives et du Patrimoine Culturel, en plus des missions de collecte et de conservation, est chargée de développer l'accès du public aux fonds conservés et la connaissance de l'histoire et du patrimoine local. Elle comprend plusieurs établissements : les archives départementales, deux musées départementaux (le Musée de la Résistance et de la Déportation à Toulouse et le Musée Archéologique Départemental de Saint Bertrand de Comminges), ainsi qu'une mission « animation patrimoniale ».

Au sein de la Direction des Archives et du Patrimoine Culturel, le Musée de la Résistance et de la Déportation est au coeur des projets historiques, culturels, mémoriels et citoyens portés par le Conseil départemental à partir du souvenir de la Résistance et de la Déportation. Conservation et valorisation de collections d'objets liés à la Seconde Guerre Mondiale en Haute-Garonne, accueil du public scolaire et du grand public, production d'expositions, développement de projets hors les murs, vulgarisation scientifique et défense des valeurs de la République, sont autant de missions portées par le musée. Le Musée dispose du label Tourisme et Handicap.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste :

Principales

Conception, mise en oeuvre et animation des actions de médiation

- Animer des visites guidées des expositions permanentes et temporaires, des ateliers, des circuits hors les murs, des activités et médiations
- Recueillir et analyser les besoins et les caractéristiques des différents publics (publics scolaires, publics éloignés, grand public, jeune public, etc.)
- Proposer et élaborer des projets pédagogiques et de médiation (circuits, visites guidées d'expositions, ateliers...) adaptés aux différents publics et en prenant en compte une progression pédagogique
- Créer et définir des supports pédagogiques et des supports de communication (documents papier, audiovisuels, livrets, mallettes pédagogiques, etc.) adaptés aux différents publics
- Créer et définir des supports de médiation muséographiques ou numériques dans le cadre de nouveaux projets d'expositions ou d'amélioration de la valorisation des collections
- Participer à la réalisation des bilans et évaluations des différentes actions menées par le pôle

Définition du poste

Préambule : L'agent-e peut être amené-e à effectuer d'autres activités dans l'intérêt et pour la continuité du service, conformément aux droits et obligations du fonctionnaire.

Définition et organisation de l'activité de médiation à destination des publics éloignés

- Etre référent « Tourisme et handicap » et à ce titre, accompagner le-a responsable du pôle dans la définition et la mise en oeuvre de la feuille de route « Tourisme et handicap » du musée dans le but d'améliorer l'accessibilité du musée aux publics en situation de handicap
- Concevoir, mettre en oeuvre, animer des actions ou des supports de médiation à destination des publics éloignés du musée, in situ ou hors les murs (personnes en situation de handicap, en situation de précarité ou d'exclusion sociales, ne pouvant se déplacer au musée, personnes allophones...)
- Développer des partenariats avec des acteurs publics ou privés dans le but de faire connaître l'activité du musée, améliorer l'accessibilité, développer la médiation auprès des publics éloignés du musée
- Promouvoir l'action de médiation à destination des publics éloignés

Secondaires

Participation à l'organisation des autres activités du pôle et du musée

- Concevoir et animer des activités de la programmation culturelle du musée
- Participer à la promotion des activités de la programmation (conception d'affiches, flyers, boitage...)
- Participer aux activités de recherche et du centre de documentation du musée
- Représenter le musée à l'occasion de rencontres ou événements spécifiques (jury de concours, cérémonies en lien avec l'activité de médiation...)
- Contribuer aux projets de service : définition et actualisation du projet scientifique et culturel, appellation Musée de France, projet d'évolution du parcours permanent
- Assurer ponctuellement l'accueil et l'encaissement boutique

Avantages :

- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :

- **35 heures** : 25 jours de congés
- **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste. (*ici ou dans conditions particulières d'exercice*)
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.
- **Titres-déjeuner** : Pour les agents travaillant à plus de 500 mètres du restaurant administratif (MDPH, HGI, MDS, DTS), vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Profil recherché

Profil attendu :

Nous recherchons un ou une médiatrice avec si possible un diplôme d'Histoire contemporaine et de Médiation culturelle, ainsi qu'une expérience au sein d'un Musée ou d'une institution patrimoniale de 3 ans minimum en tant que médiateur .

Une bonne maîtrise de l'anglais et/ou Espagnol est également souhaitée et des grandes étapes de la période concernée (Seconde Guerre Mondiale)

Connaissance de la langue des signes Française.

A titre indicatif les entretiens auront lieu courant septembre-octobre 2026.

Pour rejoindre l'équipe du Musée, merci de postuler directement en ligne:

Les candidatures (toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...)) doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Contact RH :

Séverine BARAT

05.34.33.12.57

severine.barat@cd31.fr